



**Priorités 2012**  
**Plan d'action national d'intégration**  
**et de lutte contre les discriminations**  
**(2010 – 2014)**



## 1. Stratégie proposée

Le plan d'action national d'intégration et de lutte contre les discriminations 2010-2014 cherche à mobiliser l'ensemble des acteurs clés œuvrant dans le domaine de l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg.

Tous les intervenants touchés par le défi que constitue une intégration réussie des étrangers dans la société luxembourgeoise, à savoir le Gouvernement, les communes, les associations conventionnées en collaboration avec la société civile et les ONGs des communautés étrangères, joignent leurs efforts en vue notamment de soutenir l'accueil des étrangers, de cerner et de résoudre les problématiques d'intégration et de susciter le dialogue interculturel.

Comme en 2011, le Gouvernement se focalise en 2012 sur certains principes de base communs de la politique d'intégration des immigrants dans l'Union européenne, ci-après les « PBC », dont 3 ont déjà été considérés comme prioritaires en 2011, à savoir le :

- § PBC 1 : Processus à double sens
- § PBC 4 : Connaissance de base sur les langues, l'histoire et les institutions de la société d'accueil
- § PBC 7 : Dialogue interculturel

A côté des trois PBC qui sont essentiels à la mise en œuvre d'un processus dynamique d'intégration basée sur les concepts de la réciprocité et de la responsabilité partagée, le Gouvernement, à travers le comité interministériel à l'intégration et suite à la consultation, définit ses actions et objectifs pour 2012 autour d'un quatrième PBC, le :

- § PBC 5 : Education

## 2. Année européenne 2012 : vieillissement actif et solidarité intergénérationnelle

L'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ayant été instituée, il y a lieu de coordonner la politique du Gouvernement en la matière en incluant les mesures d'intégration dans la stratégie nationale de ladite année. A cette fin, le plan d'action présente des mesures spécifiques en 2012 répondant aux objectifs visés par l'année européenne du vieillissement actif et rentrant dans différents PBC.

## 3. « Mainstreaming »

Le plan d'action cherche à mobiliser l'ensemble des acteurs qui interviennent, de près ou de loin, dans le processus d'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg en incluant la dimension de l'intégration des étrangers dans toutes les autres politiques nationales. Dans cet esprit, quelques-uns des objectifs comme la valorisation des compétences professionnelles acquises à l'étranger, la formation à la diversité ou l'égalité d'accès à l'éducation feront partie intégrante du livre blanc du Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

PBC 1 : Processus à double sens

**«L'intégration est un processus dynamique, à double sens, de compromis réciproque entre tous les immigrants et résidents des États membres»**

Le processus d'intégration implique une adaptation, non seulement de la part des étrangers, mais également de la société d'accueil. Il s'agit de prendre en compte et d'associer à la fois allochtones et autochtones tout en s'assurant que les droits et responsabilités de chacun soient clairement établis.

Dans l'idée d'une approche à double sens impliquant tous les acteurs, et ce, à tous les niveaux, ce PBC doit nécessairement figurer parmi les priorités à mettre en œuvre en premier lieu dans le cadre du plan. Il y a lieu de noter que ce PBC s'applique également au

niveau local notamment par le biais de la mise en place d'une politique d'intégration explicite au niveau local.

Ce principe directeur permet d'établir les fondements d'une collaboration entre tous les acteurs afin d'atteindre à court et moyen termes les priorités dégagées.

Il sera mis en œuvre en impliquant les parties prenantes de la sphère privée et publique afin de communiquer clairement sur les droits et responsabilités de chacun.

Objectifs	Exemples d'actions	Responsable
Formation à la diversité et aux compétences interculturelles d'acteurs clés dans l'administration, la vie associative luxembourgeoise et étrangère, ainsi que dans le domaine social, de l'éducation et de la jeunesse	Formation continue à l'interculturalité pour les professionnels des maisons de jeunes	Service national de la jeunesse
	Formation à la diversité et aux compétences interculturelles d'acteurs clés dans le domaine social	Ministère de la Famille et de l'Intégration
	Sensibilisation et formation aux compétences interculturelles des fonctionnaires et employés étatiques et communaux	Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative / Institut national d'administration publique
	Formation interne des agents de l'ADEM à la diversité dans l'accueil des demandeurs d'emploi	Administration de l'Emploi
	Formations en compétences interculturelles pour le personnel du Service national d'action sociale	Ministère de la Famille et de l'Intégration/ Service national d'action sociale / Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Proposition aux enseignant/e/s et au personnel psycho-socio-éducatif de formations continues ayant la diversité et le développement de compétences interculturelles comme objectifs	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Promotion de la diversité à travers et/ ou avec les médias/Sensibilisation des journalistes	Célébration de la Journée internationale contre l'homophobie	Ministère de la Famille et de l'Intégration/ Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Réalisation d'une étude sur le rôle des médias dans le processus d'intégration des étrangers	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Sensibilisation du grand public aux questions d'intégration et de lutte contre les discriminations	Campagne de sensibilisation à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées	Ministère de la Famille et de l'Intégration
	Réflexion autour de la diversité au sein des services de secours	Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région / Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration

	Informar les jeunes sur les dispositions du contrat d'accueil et d'intégration	Ministère de la Famille et de l'Intégration et Centre Information Jeune
Soutien et mise en place de stratégies d'intégration au niveau local	Mise en place d'une stratégie nationale d'intégration au niveau local avec notamment la mise en place d'une plateforme d'échange et d'un portail internet présentant les ressources et partenaires possibles	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région et le SYVICOL
Promotion de l'employabilité des groupes cibles	Maintien de l'offre de cours de langues et d'informatique	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
	Accompagnement individualisé par l'ADEM des réfugiés reconnus ainsi que des demandeurs de protection internationale	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration Ministère du Travail et de l'Emploi/ Administration de l'Emploi
	Diffuser des informations en plusieurs langues sur l'accès direct au marché du travail pour les résidents de longue durée des pays tiers	Ministère du Travail et de l'Emploi/ Administration de l'Emploi
Promotion du principe de l'égalité de traitement dans les entreprises	Inclusion de la dimension de l'intégration, de la diversité et des autres motifs de discriminations au côté du genre dans les projets d'actions positives du MEGA	Ministère de l'Egalité des chances
Promotion de la création d'entreprises par les entrepreneurs et femmes cheffes d'entreprise issus de l'immigration	Poursuite des mesures prévues pour 2011 par le MEGA en collaboration avec le MCM par le soutien à la création d'entreprises par les entrepreneurs et femmes cheffes d'entreprise	Ministère de l'Egalité des chances

PBC 4 : Connaissance de base sur les langues, l'histoire et les institutions de la société d'accueil

**«Des connaissances de base sur les langues, l'histoire et les institutions de la société d'accueil sont indispensables à l'intégration; permettre aux immigrants d'acquérir ces connaissances est un gage de réussite de leur intégration»**

L'accueil constituant un des quatre domaines d'action tel que défini par la loi du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg, le PBC 4 figure comme l'année passée parmi les priorités pour 2012. Par ailleurs, le Contrat d'accueil et d'intégration (CAI) qui prévoit une formation linguistique, une formation d'instruction civique et une journée d'orientation, constitue un instrument de la politique d'intégration.



<b>Objectifs</b>	<b>Exemples d'actions</b>	<b>Responsable</b>
Amélioration de la connaissance de la société d'accueil	Poursuite du Master en études luxembourgeoises	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche / Université du Luxembourg
	Introduction d'une option "Langue et culture luxembourgeoise" dans l'enseignement secondaire	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
	Soutien et collaboration au Réseau européen des migrations avec notamment la rédaction d'un rapport politique sur les migrations et l'asile 2012 (Réseau européen des migrations)	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration et Université du Luxembourg
	Réalisation de l'étude « Les profils individuels et les trajectoires migratoires des travailleurs frontaliers ressortissants de pays tiers » (Réseau européen des migrations)	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration et Université du Luxembourg
	Réalisation d'une étude sur l'immigration des étudiants internationaux vers les Etats membres de l'Union européenne (Réseau européen des migrations)	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration et Université du Luxembourg
	Création d'une base de données regroupant la jurisprudence des juridictions administratives luxembourgeoises dans le domaine de l'immigration et de l'asile (Réseau européen des migrations)	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration et Université du Luxembourg
Mise en œuvre du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI)	Continuation de l'offre de cours de langues	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
	Organisation de deux journées d'orientation et mise en place d'ateliers pour les candidats signataires du CAI	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
	Informers les jeunes signataires du CAI sur la politique jeunesse	Ministère de la Famille et de l'Intégration
	Promotion du CAI par le biais de séances d'informations organisées à l'attention de multiplicateurs	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Favoriser la participation active des migrants âgés à la vie culturelle, artistique, récréative, sportive et associative	Soutenir les efforts des associations et organisations visant à faciliter l'accès des seniors non-luxembourgeois à leurs offres	Ministère de la Famille et de l'Intégration

	Mettre en place des actions pratiques qui permettent les rencontres culturelles entre étrangers et autochtones âgés	Ministère de la Famille et de l'Intégration
Valorisation des compétences professionnelles et techniques acquises à l'étranger	Rédaction d'un dépliant d'information en trois langues sur la reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur et la validation des acquis de l'expérience au niveau de l'enseignement supérieur	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Promotion de la littératie	Sensibilisation et offre de cours d'alphabétisation d'adultes	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Promotion des langues luxembourgeoise et française	Maintien de l'offre renforcée en 2011 de cours de langues	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
	Congé linguistique	Ministère du Travail et de l'Emploi

#### PBC 5 : Education

**« Les efforts en matière d'éducation sont essentiels pour préparer les immigrants, et particulièrement leurs descendants, à réussir et à être plus actifs dans la société »**

L'éducation des étrangers, de tout âge, constitue un élément essentiel du plan. L'amélioration de la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation en les rendant plus accessibles aux étrangers permet la création d'opportunités de carrière plus nombreuses et plus intéressantes. On facilite ainsi leur transition vers la vie active et de manière plus générale, à la cohésion sociale.

*« L'application de l'éducation interculturelle dans le programme d'études et dans le matériel pédagogique permet de sensibiliser les élèves autochtones et d'accroître la confiance des élèves étrangers. »<sup>1</sup>*

Objectifs	Exemples d'actions	Responsable
Garantir l'égalité d'accès à l'éducation et prévenir l'échec scolaire	Formation de multiplicateurs (enseignants ressource) dans le cadre de l'accueil d'élèves récemment arrivés au pays dans l'école fondamentale	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
	Maison Relais ASE (accompagnement socio-éducatif) de la commune de Rédange/Attert	Ministère de la Famille et de l'Intégration
	Maison Relais RASE (Relais d'accompagnement socio-éducatif) de la commune de Sanem	Ministère de la Famille et de l'Intégration

<sup>1</sup> Manuel sur l'intégration à l'intention des décideurs politiques et des praticiens, 3ième édition, Direction générale de la justice, de la liberté et de la sécurité, Commission européenne, 2010, p. 153.

Mise en place de formations à la diversité pour enseignants	Oser la diversité : programme de formation pour professionnels des Maison Relais visant l'inclusion d'enfants handicapés	Ministère de la Famille et de l'Intégration
	Développement par certaines écoles fondamentales de la gestion de l'hétérogénéité des apprenant/e/s dans le cadre de leur « Plan de réussite scolaire »	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Refonte des outils d'information et d'orientation scolaires	Actualisation des documents d'information sur le système scolaire luxembourgeois ; traduction de ces documents en portugais, serbo-croate, anglais et allemand	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Formation du personnel du domaine socio-éducatif de formations continues ayant la diversité et le développement de compétences interculturelles comme objectifs	Proposition aux enseignants/e/s et au personnel psycho-socio-éducatif de formations continues ayant la diversité et le développement de compétences interculturelles comme objectifs	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Implication des parents dans le processus d'intégration	Maison Relais « Atelier Zéralda » Service Kand a Famill	Ministère de la Famille et de l'Intégration
	Concertation avec des associations concernées	Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
	Maison Relais Projet linguistique Ville de Luxembourg	Ministère de la Famille et de l'Intégration

#### PBC 7 : Dialogue interculturel

**«Un mécanisme d'interaction fréquente entre les immigrants et les ressortissants des États membres est essentiel à l'intégration. Le partage d'enceintes de discussion, le dialogue interculturel, l'éducation pour mieux connaître les immigrants et leurs cultures, ainsi que l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain renforcent les interactions entre immigrants et ressortissants des États membres»**

Pour stimuler le dialogue interculturel, il convient de créer des occasions de contacts fréquents et effectifs entre les divers acteurs. Par ce biais, des actions de sensibilisation pourront idéalement être véhiculées.

Le dialogue interculturel doit être priorisé en ce qu'il contribue de manière active au *capacity building* de tous les acteurs impliqués au niveau public et privé. En effet, « des plateformes de dialogue performantes aboutissent à l'établissement de relations de travail

entre les participants, qui mettent en place des activités publiques conjointes, des partenariats et des nouveaux mécanismes de consultation permanente ».<sup>2</sup>

Objectifs	Exemples d'actions	Responsable
Faciliter la communication entre autochtones et allochtones	Mettre en place des actions pratiques qui permettent les rencontres culturelles entre étrangers et autochtones	Ministère de la Famille et de l'Intégration
	Par l'intermédiaire de l'animateur interculturel, continuer l'offre d'un soutien méthodologique lors de la conception et de la réalisation de projets interculturels	Ministère de la Famille et de l'Intégration
	Elaboration et publication d'un grand dictionnaire du luxembourgeois en 5 langues (Poursuites des activités en cours)	Ministère de la Culture
	Création d'un réseau de formateurs experts sur les questions relatives à l'interculturalité	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Stimulation du dialogue interculturel	Mise en place d'un Forum des cultures	Ministère de la Culture
	Sensibilisation et formation au dialogue interculturel et à l'intégration en association avec le genre et autres motifs de discrimination avec les responsables des services conventionnés avec le MEGA	Ministère de l'Egalité des chances
	Promotion d'enceintes de discussion et création d'opportunités d'échanges et de rencontres	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Formation et accompagnement des associations dans l'élaboration et l'exécution de projets en la matière	Mise en place de mesures de formations et d'accompagnement pour les relais associatifs et les plateformes	Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
Ouverture des associations de loisirs luxembourgeoises aux étrangers	Réalisation d'actions en faveur de la participation des ressortissants étrangers aux sociétés musicales (Poursuites des activités entamées en 2011)	Ministère de la Culture

<sup>2</sup> Manuel sur l'intégration à l'intention des décideurs politiques et des praticiens, 3ième édition, Direction générale de la justice, de la liberté et de la sécurité, Commission européenne, 2010, p. 87.